

Pas de défense sans contradiction !

Communiqué de la FNUJA du 29 avril 2026

La Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats (FNUJA) dénonce avec la plus grande fermeté les pressions exercées par le parquet général d'Aix-en-Provence à l'encontre d'avocats pour leurs propos à l'audience au cours du procès dit de la « DZ Mafia ».

Cette démarche s'inscrit dans une posture plus globale de défiance récurrente à l'égard des avocats de la part du parquet général d'Aix-en-Provence, lequel s'illustre déjà lors de la rentrée solennelle en 2025, par ses propos inacceptables que la FNUJA avait d'ailleurs dénoncés dans un communiqué du 15 janvier 2025 intitulé « *Solennellement, bonne année : réaction à la multiplication des attaques envers la profession !* ».

L'objectif de cette démarche est très clair : faire taire la défense.

La FNUJA rappelle qu'un avocat n'a pas à plaire encore moins à se conformer. Son rôle est de défendre, sans pression, sans entrave, sereinement et librement.

Menacer des avocats de poursuites ou de sanctions disciplinaires parce que leur parole dérange, c'est franchir une ligne rouge et constitue une dérive inquiétante quant au respect de l'État de droit. .

Cette manœuvre est d'autant plus contestable que la presse a été informée des poursuites préalablement à une quelconque saisine des bâtonniers.

La FNUJA rappelle des principes simples et non négociables :

- La parole de la défense est libre ;
- La vigueur d'une plaidoirie n'est pas une faute ;
- Contester, dénoncer, combattre l'accusation fait partie intégrante de la mission de l'avocat ;
- Aucun parquet ne peut fixer les limites du langage de la défense.

Les avocats n'accepteront ni intimidation, ni mise au pas.

Faire pression sur la défense, c'est déséquilibrer le procès. Une défense sans contradiction n'est plus une défense et une justice sans défense n'est plus une justice.

La FNUJA soutient l'ensemble des Confrères et Consœurs concernés et appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser pour dénoncer fermement cette démarche.



Fédération Nationale
des **Unions de Jeunes Avocats**